

et secondaires et de services. Dans ce contexte, les chefs de gouvernement ont reconnu l'importance de la coopération en vue d'améliorer l'économie et le commerce dans le monde.

28. Les experts devront être choisis au sein du Commonwealth selon leurs aptitudes personnelles et leur expérience des problèmes actuels en matière de développement économique international; ils seront groupés de façon à ce que les vues des différentes régions du Commonwealth et les diverses méthodes de développement national soient appliquées à l'étude des problèmes en cause.

29. Le groupe d'experts devra se pencher sur les questions et les propositions énoncées dans

I) La Déclaration et le programme d'action sur l'instauration d'un nouvel ordre économique international tels qu'adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies,

II) les principes pertinents de la Déclaration du Commonwealth adoptée à Singapour en 1971, et

III) les concepts et les propositions formulés au cours des discussions sur la situation économique internationale dans le cadre de la réunion des chefs de gouvernement à Kingston, y compris l'exposé du gouvernement de la Guyane au nom des Antilles et celui du Gouvernement britannique.

30. En établissant un programme de mesures pratiques, le groupe d'experts devra s'attarder particulièrement sur

I) les mesures visant le transfert des ressources réelles des pays industrialisés vers les pays en voie de développement au moyen de la coopération internationale dans le domaine du commerce international des